

Décret n°46-2769 du 27 novembre 1946 portant organisation de la sécurité sociale dans les mines. —

CHAPITRE IER : SOCIETES DE SECOURS MINIERES.

Santé et PNCAPT	Coaching et Développement Personnel	Jeûne et Pratiques alimentaires extrêmes
Mouvements Évangéliques	Témoins de Jéhovah	Abus de faiblesse et Emprise mentale
Masculinisme et Manosphère	Lois et décrets (LODA)	En vigueur

Date	01/01/1993
Juridiction / Nature	DECRET
NOR / Numéro	46-2769
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000867981

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Le décret ou l'arrêté d'autorisation pourra prescrire l'aliénation de tout ou partie des éléments compris dans la libéralité. [...]

[...] L'invalidité est appréciée en tenant compte de la capacité de travail restante, de l'état général, de l'âge et des facultés physiques et mentales de l'intéressé, ainsi que de ses aptitudes et de sa formation [...]

TEXTES VISÉS

Le Président du Gouvernement provisoire de la République,

Sur le rapport du ministre du travail et de la sécurité sociale, du ministre de la production industrielle, du ministre de l'intérieur, du ministre des finances, du ministre de l'économie nationale, du ministre de la population, du ministre de la santé publique et du ministre des postes, télégraphes et téléphones.

Vu la loi du 2 novembre 1945 portant organisation provisoire des pouvoirs publics ;

Vu l'article 171 de la loi du 7 octobre 1946 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1946 ;

Vu l'ordonnance du 4 octobre 1946 relative à l'organisation de la sécurité sociale ;

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant statut de la mutualité ;

Vu le code des retraites minières,

RÉFÉRENCE

DECRET 46-2769 du 1 janvier 1993, « Décret n°46-2769 du 27 novembre 1946 portant organisation de la sécurité sociale dans les mines. – CHAPITRE IER : SOCIETES DE SECOURS MINIERES. ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000867981> (consulté le 31 août 2026).